

# Concertation sur le réaménagement des voiries

## Proposition d'animation

### Objectifs

- **Objectif 1** : Permettre aux habitants/usagers d'exprimer collectivement leurs attentes afin de les prendre en compte dès le départ dans l'étude des travaux à réaliser.  
**Sortie** : liste hiérarchisée des attentes, identification d'éventuelles attentes contradictoires
- **Objectif 2** : Expérimenter une nouvelle démarche participative dans la commune.  
**Sortie** : évaluation de la démarche par les élus et par les participants

### Principes de la concertation

Une réunion comprenant :

- Une présentation succincte des objectifs de la réunion et des problématiques générales de réaménagement (élus + bureau d'études).  
La mairie présente notamment les objectifs prioritaires visés pour chaque avenue.  
A titre d'exemple:
  - sécuriser les déplacements des piétons (et des vélos ?) sur l'avenue Joliot-Curie
  - sécuriser les déplacements piétons et vélos sur l'avenue des Alpines en mettant en place un sens unique
  - améliorer la circulation sur les trottoirs et l'utilisation des poubelles sur l'avenue du Luberon
- 3 ateliers spécifiques (un pour chacune des voies concernées) permettant aux participants d'exprimer leurs attentes/remarques/propositions :
  - Avenue Joliot-Curie
  - Avenue du Luberon
  - Avenue des Alpines
- Une synthèse finale : présentation synthétique à l'ensemble des participants des conclusions de chaque groupe, suivi d'un moment d'échange avec les élus.
- L'auto-évaluation de la démarche par les participants et autres parties prenantes (sondage à remplir en sortant de la réunion ?)

### Information du public

Le public concerné (notamment les riverains) sera informé par distribution d'un bulletin dans les boîtes aux lettres. Afin de préciser les modalités d'organisation, il sera demandé que les personnes intéressées s'inscrivent au préalable à l'atelier de leur choix (par mail ou directement auprès de la mairie). Il sera ainsi possible de préciser les conditions matérielles pour chaque atelier.

## Animateurs

Mme le maire (assistée du responsable du Bureau d'Etudes et de l'adjoint en charge des travaux) préside la réunion (et notamment la présentation initiale et la réunion de synthèse)

Chaque atelier est géré par 3 personnes :

- Un **animateur** « La Parole aux Citoyens » : il gère le fonctionnement de l'atelier en permettant à chacun de s'exprimer, il ne participe pas au fond du débat.
- Un **rapporteur** : c'est l'un des participants, volontaire et coopté par le groupe. Il présente la synthèse finale et aide l'animateur dans son travail de classement/regroupement des attentes. Il est désigné soit par consensus, soit par tirage au sort parmi les volontaires. S'il n'y a pas de volontaire pour exposer les conclusions en public, l'animateur peut jouer ce rôle, mais un volontaire reste nécessaire pour aider l'animateur dans son travail de classement.
- Un élu/**observateur** qui assure la prise de note et observe le fonctionnement du groupe. Il ne participe pas au débat mais évalue le fonctionnement de l'atelier et note les éventuels points à améliorer. Il aide en particulier l'animateur dans la gestion du temps

Il est souhaitable qu'un référent technique (bureau d'études ou service technique) soit présent dans chaque atelier pour préciser les aspects techniques et répondre aux questions. Sinon un seul référent peut passer de groupe en groupe.

En plus des 3 animateurs, une personne de La Parole aux Citoyens coordonne le fonctionnement des 3 ateliers (s'assurer qu'ils avancent à la même vitesse, décider en fonction des remarques si une hiérarchisation est nécessaire, en préciser les modalités,...)

## Méthode d'animation

La méthode d'animation proposée est celle des « des petits papiers ». Cette méthode est la plus efficace et la plus facile à gérer pour des groupes qui ne sont pas rompus aux pratiques de réunion participative. Elle comporte 4 phases :

- **Expression et recueil des attentes** : les participants sont invités à exprimer leurs attentes/remarques/propositions en quelques mots sur de petites feuilles de papier. Lors de cette phase, il leur est demandé de ne pas échanger entre eux. Au préalable, des consignes leur sont données pour préciser les thèmes de réflexions (voir plus loin)
- **Classement et regroupement des attentes** : avec l'aide du rapporteur et de l'observateur, l'animateur lit chaque papier et les fait éventuellement préciser/expliciter. Les papiers sont affichés sur des paper-boards (un paper-board par grand thème ?) en regroupant les attentes communes. Les regroupements se font en concertation avec le groupe. Cette phase permet d'initier de petits débats mais pour des questions de temps ceux-ci doivent rester limités.
- **Pause** : la pause est un moment important. Elle permet aux participants d'échanger entre eux et de poursuivre les débats éventuels. Elle permet également au trinôme animateur/rapporteur/observateur de finaliser les regroupements et de préparer la synthèse.
- **Hiérarchisation des attentes** : après la pause, l'animateur fait valider les regroupements par l'ensemble du groupe. Afin de hiérarchiser les attentes, chaque participant dispose d'un certain nombre de gommettes (3 à 5 suivant la diversité des attentes, à définir par le coordinateur) et il les colle sur les regroupements qui lui paraissent les plus importants (il peut coller plusieurs gommettes sur le même regroupement si celui-ci lui paraît particulièrement important).

Cette méthode est adaptée pour des groupes allant jusqu'à une douzaine de personnes. Au-delà, la même méthode peut être utilisée en demandant aux participants de se regrouper au préalable par 2 ou 3 pour rédiger leurs attentes (ceci permet de réduire fortement le nombre d'attentes communes). Il est ainsi possible d'accueillir jusqu'à près de 40 personnes dans un atelier mais l'organisation des locaux/tables doit alors être très différente.

## Consignes d'animation

### Dualité citoyen/individu

Chaque participant est à la fois un « citoyen » (c'est à dire une personne concerné par l'intérêt collectif de la cité) et un « individu » (qui a des problématiques qui lui sont propres). L'objectif pour chacun sera de concilier ses attentes en tant que citoyen avec ses attentes en tant qu'individu. A chacun de le faire selon son propre ressenti.

### Thèmes de réflexion :

Pour couvrir tous les aspects du réaménagement, il sera demandé aux participants de prendre en compte différents axes de réflexion :

- Circulation piétons/vélos/voitures
  - Partage des différents modes de déplacement. Sécurité et facilité de circulation pour tous :
    - Piétons (dont poussettes)
    - Vélos
    - Voitures
  - Besoins éventuels de stationnement (Alpines, Luberon)
  - Arrêt de bus ?
  - Transitions public/privé, continuité d'usage, accès
- Environnement/cadre de vie/paysage
  - Préservation des continuités écologiques (ruisseaux d'arrosage)
  - Préservation des arbres
  - Embellissement des avenues et décor végétal
  - Valorisation des points de vue sur le village et le Luberon (Joliot-Curie)
  - Création d'une ambiance spécifique en entrée de ville, traitement paysager et traitement végétal des accotements
  - Espaces publics, jardins, bancs,... ?
  - Prévoir les évolutions ultérieures
- Aménagements techniques
  - Réseaux techniques :
    - Réseaux aériens (EDF, Téléphone) => enterrés ?
    - Eau/assainissement (Métropole)
    - Pluvial (commune)
    - Incendie
  - Eclairage public
  - Points de collecte des déchets/ordures. A compléter...

### Questions à se poser : pourquoi réaménager ?

- Que faut-il changer/ améliorer ?
- Que faut-il conserver/ préserver ?
- Que faut-il ajouter/ supprimer ?
- Exemples (bons/mauvais) de ce qui se fait ailleurs

## Timing de réunion

L'objectif est que la réunion dure moins de 2h30

Le timing proposé est basé sur notre expérience de la méthode des petits papiers (en moyenne 1mn pour la lecture et le classement d'un « petit papier »). Pour des ateliers de 12 personnes ou groupes de personnes le timing pourrait être le suivant :

Introduction (tous ensemble) : 15 mn

Recueil des attentes (5mn par thème en 3 séquences différentes) : 15 mn

Lecture/regroupement (6 « papiers » par personne/groupe, environ 1mn par papier) : 50 mn

Pause : 10 mn

Hiérarchisation (facultatif ?) : 10 mn

Synthèse (tous ensemble) : 40 mn (dont 15 mn pour la restitution des ateliers, 20mn pour un moment de dialogue et d'échange avec les élus, et 5mn de conclusion)

Total prévisionnel : **2h 20 mn**

## Travaux préalables

- Identifier clairement la marge de manœuvre laissée (ou non) aux habitants
- Identifier les attentes du maître d'ouvrage/ et du maître d'œuvre vis-à-vis de la concertation (orientations à définir)
- Réunion à monter avec les parties prenantes (élus, maître, d'œuvre, animateurs) pour préparer la concertation
- Identifier les personnes à inviter : les riverains, mais il faut aussi des représentants des autres usagers (représentants d'associations de parents d'élève ? autres associations ?). Evaluer le nombre de participants
- Préparer les documents support : reportage photo, plans
- Rédaction/distribution des invitations,
- Préparation des locaux et du matériel

## Suite de la concertation

- Avant adoption du projet final par les élus : réunion publique de présentation du projet (et de la prise en compte des attentes) et présentation des contraintes liées au chantier.
- Entre temps (et si nécessaire) il pourrait être fait appel aux « rapporteurs » pour recueillir des avis d'usagers sur des points particuliers
- Orientation ultérieure vers des « réunions de quartier » menés selon les mêmes principes...